

PARTENARIAT | Une convention d'objectifs et de moyens entre la CCI et le Département

En 2023, dans le cadre de l'élargissement des relations avec les acteurs locaux, le Département a mené une réflexion avec la Chambre de Commerce et d'Industrie autour de l'insertion professionnelle des publics éloignés de l'emploi.

En effet, dans un contexte de hausse importante du nombre de bénéficiaires du RSA (BRSA), le Département entend bien s'appuyer sur les potentialités locales et les acteurs locaux pour faciliter l'insertion sociale et professionnelle de ces publics.

A ce titre, Christine Téqui, Présidente du Conseil Départemental et Josiane Gouze-Fauré vous convient à la signature de la convention d'objectifs et de moyens 2023-2024 conclue entre le

Mardi 21 novembre 2021 à 14h30- Conseil Départemental, café des élus -

Lionel-Pierre Bizouard, Président de la Société par Actions Simplifiées Unipersonnelle - BTR de Laroque d'Olmes apportera son témoignage en matière d'insertion professionnelle.

Votre contact

Estelle Tabeaud

Directrice de la Communication

05 61 02 09 77

etabeaud@ariego.fr